



**SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE**

#PAESE, FENÊTRE SUR LA SOCIÉTÉ CORSE 2.0

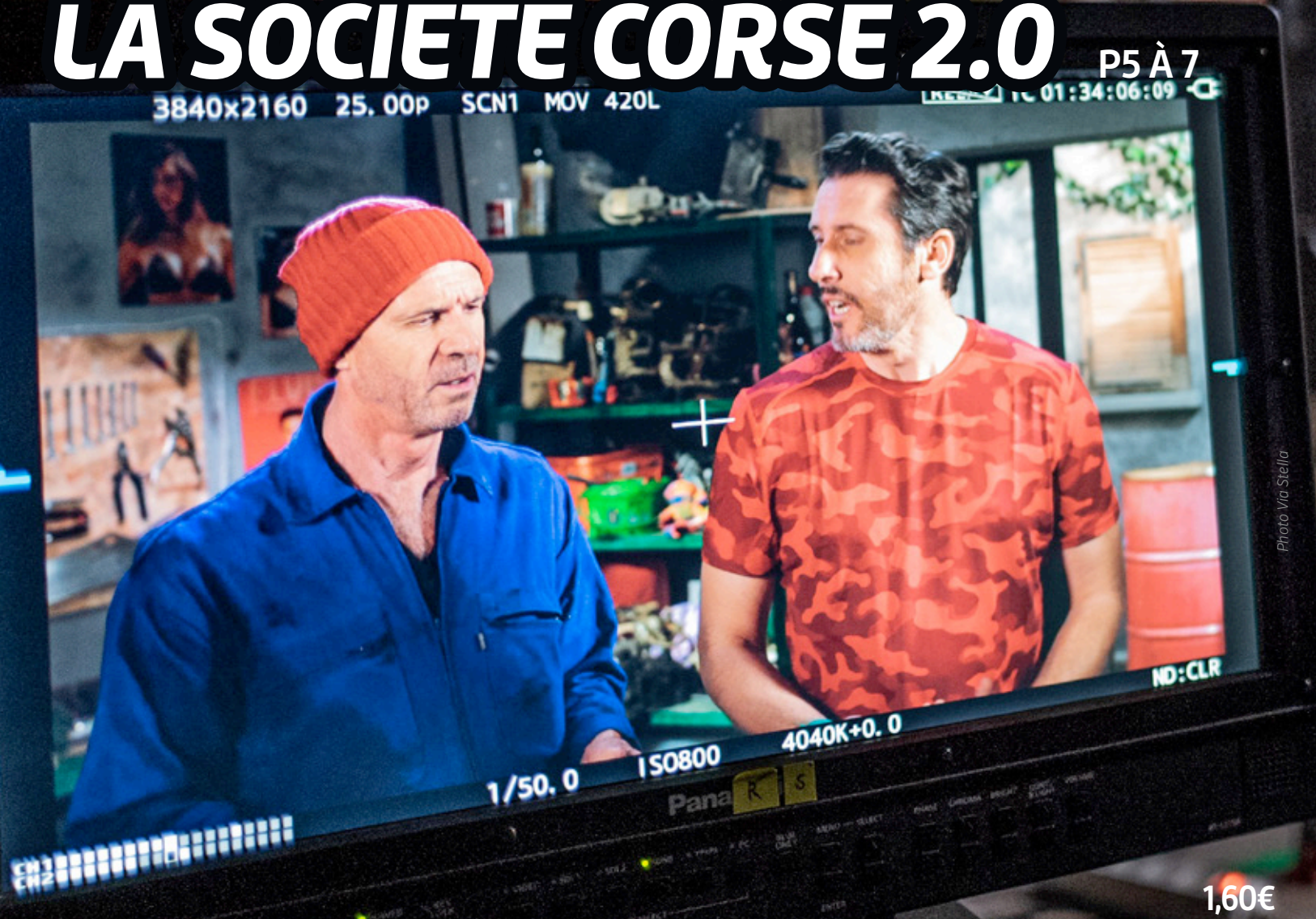


Photo Via Stella

1,60€



PAULU SANTU PARIGI

**INTERVIEW
P8**

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
ASSEMBLÉE P10
EN BREF ET EN CHIFFRES P22
STÀ IN CASA P 24 • SOCIÉTÉ P25
CARNETS DE BORD P26
ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

O ARCIFIGLIULINU MEU,
IN U '17 SO MORTU MUGHJENDU
PÀ SPAVINTÀ U NEMICU.
MA QUIDDU CHI TI PÒ TUMBÀ
ALECHI ÒN HÀ

JE N'AI
PAS PEUR!



KAMPÀ

À LA UNE

TÉLÉVISION

#PAESE, FENÊTRE SUR
LA SOCIÉTÉ CORSE 2.0

OPINIONS

INTERVIEW **PAULU SANTU PARIGI****P5** ASSEMBLÉE **ADOPTION DE LA CARTE DES ESA**

EN BREF ET EN CHIFFRES

STÀ IN CASA

SOCIÉTÉ **LA MARGE PASSE À L'ÈRE NUMÉRIQUE**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P5

P22

P24

P25

P26

P11

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

TM

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLQ.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

À MODU NOSTRU

Scola cara

Irisultati di i valutazioni di u principiu di l'annata sculari pà i CP è CE1 sò stati cumunicati u 9 di nuvembri. È à senta u ministeru di l'Educazioni naziunali, ùn sariani micca famosi. S'ellu ùn si tratta micca di un scumpientu, si custata quantunqua un picculu rincu di u nivellu di i zitelli di pettu à annu. A colpa à u fattu d'essa stati alluntanati da i scoli trà i mesi di marzu è di maghju, durante u prima cunfinamentu. Pà u corsu preparatoriu par asempiu, ci sariani di più difficultà pà «manipulà i sillabi» in francesi è pà «risolve i prublemi» in matematica. A ginirazioni intruta à u CP dopu avè cunnisciutu u cunfinamentu t'hà acquisti menu impurtanti di pettu à quilla di nanzi. À u CE1, u fattu d'essa stati chjosi in casa di veranu scorsu hà sguassatu i boni risultati chì cuminciaiani à spuntà à u nivellu di a littura è di a scrittura. Da un'antra banda, i valutazioni dimostrani, senza surpresa, chì l'inugualità di nivellu sò crisciuti, trà i scoli d'educazioni priuritaria è quilli di più favorizati, soprattuttu nant'à certi gennari d'esercizi com'è a littura ad alta voci. Un affari chì faci di à l'Educazioni naziunali ch'ellu ùn si pò rimpiazzà a prisenza in scola pà i sapè fundamintali di a littura è di a scrittura. U ministru Jean-Michel Blanquer, in una lettera à l'insignanti prisitenduli i risultati, hà incalcatu torna nant'à a nicissità di sta «prisenza di i zitelli tutta l'annata» à a scola. È què mentri chì a parti di l'insignamentu à distanza in liceu pudaria essa di più in più maiò ind'i ghjorni chì venini è chì l'adulescenti andendu à u collegghju si mubilizeghjani par integrà anch'elli u dispositivu. À un mumentu induva l'incertezzi sò sempri cusì forti dipoi u principiu di a crisa sanitaria par via di a pulitica di u governu francesi, hè di primura, aldilà di qualsiasi cunsidarazioni intornu à a saluta, d'ùn sacrificà micca tutta una ghjuventù, par ch'ella ùn sighi micca priva di sapè. S'è i maiò ùn si poni più cultivà, vistu ch'ellu ùn saria micca una nutritura di «prima nicissità» a cultura, lagheti puru à u minimu i nostri fighjoli ritruvà à pocu à pocu i chjassi di a cunniscenza! ■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos ?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenais?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN****Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica**

BILLET

MILGRAM... ET PAS UNE ONCE DE COMPASSION

Entre 1960 et 1963, le psychosociologue Stanley Milgram mena une expérience dans le but d'estimer à quel point un individu lambda peut se plier aux ordres d'une autorité qu'il juge légitime, même si ces ordres vont à l'encontre de sa conscience. Il cherchait à comprendre ce qui, sous le régime nazi, avait conduit des humains à commettre des atrocités qu'ils justifiaient par le fait d'avoir «suivi les ordres». Mais pour les volontaires, le but officiel était de tester l'effet de la punition sur l'apprentissage. L'expérience nécessitait trois personnes : un chercheur en blouse, incarnant l'autorité ; un faux sujet, jouant le rôle de l'élève qui sera éventuellement puni et le sujet réel auquel était attribué le rôle du prof. Sous les yeux de celui-ci, l'élève, attaché à son siège, était relié à un dispositif d'électrochocs. Prof et chercheur s'installaient dans une pièce voisine, le prof dictait des syllabes à l'élève puis l'interrogeait pour vérifier qu'il les mémorisait correctement. En cas de mauvaise réponse, il devait presser un bouton censé envoyer une décharge électrique. À chaque réponse incorrecte, l'intensité de la décharge augmentait et les cris émanant de la pièce d'à côté se faisaient plus déchirants. L'expérience était stoppée si, par quatre fois, le sujet refusait de continuer à infliger des souffrances, malgré les injonctions du chercheur. Sinon, elle prenait fin avec l'administration d'un choc de 450 volts et la mort simulée de l'élève. Ce fut le cas avec 65% des sujets. Répétée régulièrement dans différents pays, l'expérience s'est soldée par des taux d'obéissance allant de 50 à 80%. Sous des dehors propres, les deux tiers des humains seraient-ils de parfaites ordures, de la graine de tortionnaire qui ne demande qu'à germer ? Selon Milgram, sous la pression d'une autorité acceptée, nous aurions pour la plupart tendance à obéir aveuglément plutôt qu'à faire preuve de compassion. Il serait donc tentant de croire que l'espoir de bâtir un monde plus clément, plus fraternel, où toute vie serait sacrée, résiderait dans la contestation, la désobéissance. Cette pandémie démontre qu'il ne faut pas y compter. Rarement des individus auront autant douté, remis en cause l'autorité d'élus, chercheurs, médecins, sachants, et pris la posture du rebelle. Et rarement une part non-négligeable d'entre eux se seront montrés aussi imperméables à la peur, la détresse, la souffrance, la mort d'autrui. Ce n'est pourtant pas faute d'entendre les appels de soignants exténués, les alertes sur les réas saturées. La mort de médecins, infirmières et AS contaminés ? Les risques du métier ! L'agonie de gens âgés ou fragiles ? La loi de la nature ! Les Covid longs ? Des faibles ou des mythes ! Fi de ces geignards chétifs et craintifs qui sont un poids pour la société ! Voir que la théorie de la sélection naturelle recrute nombre de ses tenants chez des gens qui, de leur propre aveu – car grâce aux réseaux sociaux, aucun détail de leur existence ne nous est épargné – sont capables de se perdre en rase campagne avec un GPS, d'hyperventiler s'il y a rupture de stock temporaire sur leur yaourt préféré, de prétendre «faire» le GR20 en tongs par temps orageux ou de choper une gastro à la seule idée de boire un lait pasteurisé dont la DLC a expiré la veille, aurait quelque chose de plaisant en temps ordinaire. Mais il y a aujourd'hui quelque chose d'obscène à les voir invoquer la liberté et l'esprit de résistance pour revendiquer le droit de consommer et laisser crever. ■ **Elisabeth MILLELIRI**

Victoire, nom féminin

Je ne sais pas pour vous, mais personnellement je trouve que la semaine passée avait un goût non pas de revanche mais de victoire féminine si bien sûr on s'empressait encore une fois et rapidement d'oublier que depuis le 4 novembre à 16h34 précises, du fait des inégalités salariales, les femmes travaillent gratuitement désormais jusqu'à la fin de l'année.

Victoire de la démocratie qui fragilisée, mise à mal, a tenu bon malgré un système de vote qui de l'extérieur, paraît quelque peu dépassé voire inadapté à nos temps dits modernes. Joe Biden élu 46ème président des États-Unis mettra le 20 janvier prochain, fin au règne présidentiel tragico-comique voire dangereux de Donald Trump mais devra faire avec le trumpisme qu'il a su insuffler dans toutes les couches de la société.

Victoire toujours et surtout d'une femme, Kamala Harris, première vice-présidente des États-Unis. Une femme devenue en quelques heures, symbole d'une nouvelle Amérique, des femmes, des noirs, des invisibles, des minorités. Une femme qui inspire, qui donne un peu d'espoir dans un monde clivant peut-être mourant de ces excès, de ces erreurs, de ces aveuglements. En la regardant sourire à l'annonce des résultats, je me suis demandée si cela pouvait nous permettre à nous aussi de nous interroger, sur notre propre démocratie et sur la place occupée par les femmes, même dans un gouvernement En marche. Il suffit de regarder avec un peu plus d'attention les images des conseils de défense actuels ou de se rappeler qu'en France, la nomination de la première -et dernière- femme cheffe de gouvernement date de presque trente ans!

Victoire aussi de cette presse qui dans sa très grande majorité a osé interrompre les discours construits sur des infos. Une presse qui malmenée, rabaissée en public, désignée comme coupable de tous les maux est restée durant quatre ans en première ligne malgré les crachats, mises à l'écart et autres menaces proférées à l'encontre des journalistes.

Victoire donc d'une Amérique, qui nous fascine certainement, qu'on idéalise absolument. Cette élection 2020 nous a tenu en haleine, nous a fait rêver pendant quelques jours jusqu'à parfois nous faire oublier notre propre actualité désignée féminine qui nous mine, la Covid19. Peu importe. Le réveil sera difficile pour tout le monde. Sans faire d'âgisme, Joe Biden, 77 ans, n'était certainement pas le Président le plus espéré là-bas, ni emblématique ici. Mais il a choisi de mener à bien son mandat accompagné d'une vice-présidente. Et peu importe si ce choix est tactique et politique, ça rassure de penser que ce soit justement sur les épaules d'une femme que repose le souffle de modernité, de justesse dont a besoin cette démocratie. Ça fait du bien d'imaginer que les femmes puissent prendre Kamala Harris pour exemple afin de continuer à mener la révolution, celle des mœurs, des esprits et des mentalités. ■ **Dominique PIETRI**

#PAESE

FENÊTRE SUR LA SOCIÉTÉ CORSE 2.0

Depuis le début de ce mois de novembre, France 3 Corse ViaStella diffuse chaque soir à partir de 20h30 la série #Paese.

Cette nouvelle série quotidienne en langue corse créée par l'équipe de Pastaprod et qui met en scène les habitants du village fictif de Caracutu, se veut le reflet -véridique ou pas- d'une société insulaire en mutation.





Paese di Caracutu... un village insulaire au nom fictif, mais qui reflète celui d'un «village-monde», celui de la société corse des années 2020. C'est comme cela qu'on peut résumer la dernière création de la société de production insulaire Pastaprod. Une série humoristique qui n'est pas dépourvue de regard critique sur le monde et les questionnements qui nous entourent; une recette dont Pastaprod a fait sa spécialité depuis plus de 15 ans avec par exemple *A famiglia Pastacciu* puis *Hôtel Paradisula*... Cette fois, *#Paese* met en scène, à travers des épisodes de 7 minutes composés de courts sketches, le quotidien filmé en plan fixe de huit personnages répartis en quatre duos.

Quatre binômes dans lesquels on retrouve «*les archétypes de la société corse grossis par les traits du comique*» explique Pierre-François Cimino, créateur et producteur de la série. Parmi ces personnages, nous retrouvons donc Bonnie, interprétée par Coco Orsoni, mairesse du village et agricultrice, qui s'impose en matrone prenant l'ascendant sur Claude (Didier Ferrari), son mari continental qui fait son possible pour s'intégrer dans le village, allant jusqu'à apprendre le corse. Puis il y a le tandem formé par Orlando (Guy Cimino), ancien maire du village et – évidemment – père de l'actuelle mairesse, très porté sur internet et son passé de jeune «hippie» des années 60 et Saveria (Serena Leca) son auxiliaire de vie, originaire du village voisin, nostalgique d'une corsitude fantasmée, nourrie par son imaginaire et souvent contredite par Orlando. Le comédien Pierre-Laurent Santelli, lui, campe le très reconnaissable personnage de Jojo: garagiste, bricoleur, fan d'Elvis Presley, toujours serviable mais excessivement mythomane, débordant d'anecdotes sur ses aventures, plus rocambolesques les unes que les autres, qu'il conte volontiers à Loulou, son cadet de 20 ans, chômeur, dragueur invétéré qui soigne son image sur les réseaux sociaux, interprété par Sebastien Casalonga. Dernier duo, celui des sœurs jumelles Mona et Luisa, incarnées à l'écran par

Danae et Delia Sepulcre Nativi, sœurs dans la vraie vie, dont les principales préoccupations et engagement diffèrent. Si l'une, étudiante, se consacre plus particulièrement à sa passion pour les soirées, les garçons et la mode; l'autre se pose en défenseure de l'environnement, du droit des femmes, des plus faibles et prône un mode de vie sobre. Elles se partagent la vieille maison familiale.

Des personnages hauts en couleur, aux caractères bien accentués dont le comique de situation est mis en avant, mais également des duos qui s'affrontent sous couvert d'humour sur les problématiques qui touchent notre société: la politique, le monde du travail, l'amitié, la vieillesse, la jeunesse ou encore l'interrogation sur notre mode de vie. Les nouvelles technologies et particulièrement notre rapport addictif aux smartphones est souvent mis en avant: «*Nous avons voulu matérialiser, par des incrustations, les conversations et les interactions que nous avons avec nos téléphones en les faisant apparaître à l'écran. C'est également un moyen pour les binômes qui ne se rencontrent jamais de dialoguer entre eux*» explique le producteur. Mais le corps de cette série reste cette «*dualité dans les situations*» et de fait d'inviter «*à réfléchir sur la société dans laquelle nous vivons*» indique Pierre-François Cimino. Des personnages qu'il a fallu construire et terminer au pinceau, explique l'équipe de la série, au travers d'une bible établie par les auteurs (Guy Cimino, Sylvain Nigaglioni, Ghjacumu Santucci, Nicolas Pancrazi...) qui identifie précisément chaque aspect de chacun d'entre eux, allant évidemment du caractère, en passant par la manière de parler, jusqu'au moindre détail vestimentaire.

Et si, à l'écran, le spectateur semble (re)connaître la plupart des personnages de *#Paese* de près ou de loin, Pierre-Laurent Santelli évoque ici «*un véritable travail d'auteurs*» auquel fait écho le travail des comédiens sur le plateau. Pour le reste, «*nous allons puiser là où l'on connaît, c'est une série qui se veut sociétale*» dit Sebastien Casalonga. Mais Coco Orsoni revendique également le

« nous allons puiser là où l'on connaît, c'est une série qui se veut sociétale »



fait d'être «dans de l'autodérision» tandis que Didier Ferrari évoque le côté «burlesque, forcé, surjoué».

Et même si les comédiens ont trouvé, dans les divers coins de Corse, de grandes sources d'inspirations, s'auto-caricaturer n'est pas forcément chose aisée, observe Pierre-Laurent Santelli : «les personnages sont construits par des fiches, avec des traits de caractères, et nous y apportons des choses nouvelles, nous nous approprions le texte». Puis vient le côté plus technique de l'interprétation et du jeu du comédien pour rendre le tout crédible : «On doit immédiatement rendre vivant ce personnage sur un temps très court, nous devons l'installer très rapidement, il doit exister dès les premières seconde». Les personnages doivent aussi s'inscrire dans la durée imposée par le format d'une série diffusée quotidiennement qui compte un nombre important d'épisodes, explique Sébastien Casalonga avant de rajouter que, justement, «ce qui est plaisant, c'est la création du personnage». Une création aidée par «les costumes qui permettent aussi de se mettre dans le personnage» souligne Didier Ferrari.

Si cette interprétation ne pose pas véritablement de problèmes pour des comédiens rodés à l'exercice, le plus compliqué selon eux reste le format du plan fixe. Ainsi, pour l'interprète de Claude, «c'est le plus compliqué, le regard n'est pas le même, on se parle à côté pour être le plus visible. C'est assez technique, jouer avec son partenaire sans vraiment le regarder. Après, cela devient un réflexe».

Le jeu des acteurs est soutenu également par des décors entièrement confectionnés en studio par David Plat et Stefan Bret Morel, et qui leur permettent de s'approprier leurs personnages. Sur le plateau, chaque lieu de vie a été reconstitué et permet de restituer les traits de caractères de chacun. On retrouve un appartement cosy pour Bonnie et Claude, une ambiance plutôt «nature et boiseries» pour les deux sœurs; le cadre assez classique d'une maison de

village, avec une cheminée rustique pour Orlandu et Saveria et enfin, pour Jojo et Loulou, un atelier, dans lequel trône une imposante collection d'affiche d'Elvis. Une scénographie qui tient là aussi toute sa place, explique l'équipe de la série et qui permet d'affirmer dès le premier coup d'œil les traits de chacun.

Les décors et les contraintes de jeux obligent les comédiens à sortir d'une certaine zone de confort et sur le plateau de tournage les coupures sont fréquentes, car la moindre fausse intonation ou le moindre mauvais placement, obligent l'équipe technique et les comédiens à reprendre régulièrement.

Et là, on entre véritablement dans les secrets de fabrication de la série #Paese. Durant les phases de tournage, la dizaine de comédiens et de techniciens s'affairent sur le plateau. Sous les projecteurs et dans les décors, la mécanique est bien huilée. «C'est un peu l'usine» indique l'équipe, «nous avons énormément de sketches à tourner chaque jour et un minutage assez serré».

« nous avons énormément de sketches à tourner chaque jour et un minutage assez serré »

Rapidement, les décors doivent être modifiés. Suivant un plan bien établi, les accessoires qui se comptent par centaines, sont disposés dans la scène, la costumière et la maquilleuse entrent en action et lumière et cadre changent de place et les moteurs tournent sous la direction du réalisateur Nicolas Pancrazi pour donner vie au #Paese di Caracutu.

Les créateurs de la série espèrent évidemment poursuivre l'aventure sur plusieurs années et, pourquoi pas, ajouter de nouveaux personnages pour élargir ce panel et plonger encore plus en profondeur – et toujours au travers de l'humour – dans la société insulaire. ■ **Christophe GIUDICELLI**

Plonger encore plus en profondeur – et toujours au travers de l'humour – dans la société insulaire.

PAULU SANTU PARIGI

UN NATIONALISTE CORSE AU SÉNAT



Photo Claire Giudici

S'il a raté d'une voix son élection au 1^{er} tour, c'est avec un score sans appel de 58,8% des suffrages que Paulu Santu Parigi, élu Femu à Corsica, a remporté l'élection sénatoriale de Haute-Corse. Premier nationaliste corse à entrer au Sénat, il a succédé à Joseph Castelli, ancien président du Conseil général de la Haute-Corse.

Vous êtes le premier sénateur nationaliste. Et ce après l'élection de 3 députés, ce qui témoigne d'une adhésion du corps électoral, particulièrement – pour ce qui vous concerne – des grands électeurs. N'étaient-il pas plus difficiles à convaincre?

Les territoriales de 2015 ont été un moment charnière de l'histoire contemporaine de l'île. Elles ont été un point de départ puisque les Corses ont montré leur volonté de rompre avec un système et des pratiques qui freinaient son émancipation pour aller vers un nouveau système, adossé aux valeurs de démocratie, de transparence et d'équité. Cela a été confirmé par les législatives de 2017 avec l'élection de 3 députés puis, tout naturellement, en 2020 d'un premier sénateur nationaliste. Toutes ces élections ont confirmé que les Corses attendent beaucoup de notre majorité, et principalement que l'on commence à changer leur vie dans des domaines très concrets. Cette élection a confirmé une présence forte des nationalistes sur le terrain et leur implication auprès des communes et des intercommunalités. C'est en partie sur ces avancées que s'est jouée l'élection, mais aussi, au plan personnel, sur une expérience de 21 ans en tant que maire puis de président d'intercommunalité. Ma connaissance des problématiques des territoires, mon vécu au quotidien de leurs espoirs et de leurs difficultés... ces points ont beaucoup pesé dans les discussions avec les grands électeurs, ce qui a sûrement été décisif dans leur prise de position en ma faveur.

Vous aviez sans doute déjà un aperçu du fonctionnement des Assemblées en tant qu'attaché parlementaire de Jean-Félix Acquaviva. Note-t-on de grandes différences entre Assemblée Nationale et Sénat? Comment s'est passée votre prise de fonction en tant que sénateur?

Le fonctionnement reste le même dans ses grands principes. Cependant, et il faut le souligner, les marges de manœuvre seront, du moins je l'espère, plus grandes au Sénat puisque nous n'avons fort heureusement pas une majorité caporalisée, pieds et mains liées à la politique présidentielle, comme c'est le cas à l'Assemblée. Pour ma part, je suis très heureux de faire mes débuts dans le groupe Écologie, Solidarité et Territoires. J'ai contribué à sa création et cela a facilité ma prise de fonction aux côtés de sénateurs d'expérience. Comme tout début, c'est un moment riche d'apprentissages, d'autant qu'à peine arrivé j'ai été désigné en tant que rapporteur spécial de la mission budgétaire Direction de l'action du gouvernement et budgets annexes.

Quel regard portez-vous sur le projet de loi « 3D » que porte Jacqueline Gouraud? Ce projet répond-il aux attentes de la Corse?

Le projet de loi 3D est très attendu par les Corses suite à l'avortement de la réforme constitutionnelle qui devait garantir l'inscription de la Corse dans la Constitution afin d'adapter les lois de la République aux spécificités insulaires. Il est clair que nous attendons du



Photo DR • Isula Corsica

«Différenciation et déconcentration feront bien sûr partie du débat, nous ne pouvons plus en faire l'économie et la défense de nos intérêts reposera sur notre travail de parlementaires et notre détermination.»

gouvernement qu'il se saisisse de la question, suite à ce premier rendez-vous manqué. Différenciation et déconcentration feront bien sûr partie du débat, nous ne pouvons plus en faire l'économie et la défense de nos intérêts reposera sur notre travail de parlementaires et notre détermination.

La Corse traverse en ce moment une grave crise sanitaire. Les difficultés de nos deux hôpitaux sont connues, tout comme sont connues les difficultés de l'hôpital public en général. Que faire pour la santé?

Dans les zones rurales et de montagne, que je connais bien, la crise renforce les problèmes d'accessibilité sur fond de désertification médicale. La situation de ce système, déjà sous tension, ne fait hélas que s'aggraver, rendant encore plus difficile et anxiogène la crise sanitaire pour les habitants de ces territoires. En matière de santé, le champ des possibles améliorations est vaste mais malheureusement la Collectivité de Corse n'a à ce jour – et à regret – que peu de possibilités d'action, en raison de la verticalité des décisions que prend l'Etat, sans réelle concertation avec les acteurs locaux pourtant dotés d'une excellente connaissance de nos problématiques et des solutions qui pourraient y être apportées. Dans le cadre spécifique de la crise, l'exécutif corse a alerté à de nombreuses reprises le gouvernement sur les contraintes sanitaires de l'île, sur notre faible capacité d'accueil, sur la nécessité de la mise en place du « green pass ».... Aujourd'hui, l'Etat tente un

«Dans le cadre spécifique de la crise, l'exécutif corse a alerté à de nombreuses reprises le gouvernement sur les contraintes sanitaires de l'île, sur notre faible capacité d'accueil, sur la nécessité de la mise en place du « green pass ».... »

dialogue, déjà avorté au demeurant, en donnant l'illusion de nous y associer. Mais il ne fait au final que demander d'être les exécutants et les relais locaux d'une politique dirigiste et parfois mal adaptée à nos territoires. Face à cette seconde vague, l'Etat persiste et signe dans ses positions. Nous ferons bien sûr tout ce qui est en notre pouvoir, au nom de la solidarité, pour faire face à cette crise mais nous souhaiterions être consultés en amont à propos des déclinaisons sur le terrain....

L'économie corse y survivra-t-elle? Dans votre communauté de communes, vous aviez été pionnier de l'opération « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Cette opération s'avère-t-elle positive?

Effectivement, l'économie insulaire est considérablement affectée. L'enjeu est de taille et nous ferons tout pour que le gouvernement, qui s'est engagé à soutenir notre économie, tienne promesse.

Nous sommes bien conscients des enjeux et de l'urgence à agir. Mais les réponses tardent, hélas, à venir. À l'occasion du projet de loi de finance pour 2021 (PLF), je déposerai des amendements visant à personnaliser la réponse au Plan de relance à l'économie corse, comme l'ont fait mes collègues députés à l'Assemblée nationale. Concernant le dispositif «Territoires zéro chômeur de longue durée», le vote récent du Parlement permettra à 50 autres territoires d'être sélectionnés, et nous ferons le nécessaire pour que la Corse en fasse partie. Pour ce qui me concerne, lors de la mise en place du premier appel, au sein de la Communauté de communes Pasquale Paoli, nous avons pris l'expérience en cours et nous avons créé une Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) qui aujourd'hui porte ses fruits. Ce qui est un espoir pour l'avenir.

Avez-vous rencontré le sénateur de Corse-du-Sud, Jean-Jacques Panunzi? Pensez-vous pouvoir porter des projets en commun?

En raison des conditions sanitaires, je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer M. Panunzi au Sénat, mais j'ai eu l'occasion d'avoir une conversation téléphonique avec lui. Je ne doute pas qu'au regard des enjeux auxquels nous devons faire face en Corse, nous saurons – du moins je l'espère – travailler ensemble et laisser de côté nos différences politiques sur certains sujets. C'est ce que je lui ai proposé.

Comment allez-vous travailler avec les députés insulaires, et particulièrement avec les députés nationalistes?

Comme toute famille politique, je travaille en concertation quotidienne avec mes collègues députés nationalistes et nous porterons certainement des causes communes.

Vous êtes un élu de terrain: maire de Santa-Lucia di Mercuriu, président de la Communauté de communes Pasquale Paoli, élu à l'assemblée de Corse... Vous avez dû abandonner vos mandats, était-ce difficile?

En raison de la loi sur les non-cumuls et par éthique personnelle, j'ai en effet démissionné de tous mes mandats afin de me consacrer entièrement à ma tâche de sénateur. Les attentes sont fortes et je compte bien agir chaque fois que possible, représenter et défendre au mieux la réalité de nos territoires. Mes mandats locaux ont construit mon appétence pour les problématiques de notre île, avec un focus particulier sur les contraintes sociales et géographiques de l'intérieur et de la ruralité. Je suis donc heureux de pouvoir cette fois les aborder dans le cadre de ma délégation nationale. Après avoir été élu de terrain pendant plus de 20 ans, c'est forcément avec un pincement au cœur et une certaine nostalgie que j'ai quitté mes fonctions de maire de Santa Lucia di Mercuriu – qui ont marqué le début de ma carrière en politique – mais je reste conseiller municipal, pour ne pas être un élu hors-sol. ■

Propos recueillis par Claire GIUDICI

NOUVELLE CARTE DES ESA

CRITIQUÉE PAR L'OPPOSITION MAIS ADOPTÉE



Lors de la session du 5 novembre, la nouvelle mouture tant attendue de la cartographie des ESA a été votée par la seule majorité, l'opposition fustigeant une absence de révision du Padduc qu'elle aurait jugée plus opportune.

Le 1^{er} mars 2018 le Tribunal administratif de Bastia prononçait une annulation partielle du Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (Padduc) dans sa partie délimitant les espaces stratégiques agricoles (Esa). Aux fins de rétablir cette cartographie, l'Assemblée de Corse avait lancé une procédure de modification en mai 2019. Un travail fastidieux qui a été présenté à l'occasion de la session du 5 novembre dernier. «*Les critères de définition et le principe même des Esa n'ont à aucun moment été remis en cause par les tribunaux. Bien au contraire, on peut considérer que ce sont des éléments du Padduc qui sont consacrés, il en est de même pour la méthode qui a permis la réalisation de la cartographie. Pour toutes ces raisons, nous avons fait le choix de procéder à la modification du document et non à sa révision*», a indiqué Jean Biancucci, président de l'Agence d'aménagement durable d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE). Rappelant qu'à l'origine les Esa avaient été fixés à 105 000 ha, mais qu'il a fallu, sur la base de données datant de 2019, prendre en compte «*l'artificialisation des terres*» intervenue depuis la première mouture de la carte, il indique que c'est désormais le chiffre de 101 844 ha qui est retenu. Ouvrant le feu, la conseillère territoriale de Per l'Avvenne Marie-Thérèse Mariotti fustigeait «*l'objectif farfelu*» de «*conserver 105 000 ha d'Esa, qu'ils soient justifiés ou pas*» et qualifiait le rapport de «*énième rustine sur un pneu crevé*» prônant plutôt de lancer «*la 1^{re} révision du Padduc*». Position partagée par le président du groupe Andà per Dumane, Jean-Charles Orsucci. «*Quand je vois que le parking du stade de Bonifacio est considéré comme l'une des meilleures terres agricole irrigable, je persiste à dire que c'est une hérésie*», notait-il en regrettant de ne pouvoir répondre aux attentes de Bonifaciens qui voudraient construire leur résidence principale afin de préserver les 1000 hectares d'Esa de Bonifacio, alors qu'il dit pouvoir compter «*sur les doigts d'une main*» les agriculteurs qui se sont installés depuis 12 ans. Pour sa part, Julien Paolini de Femu a Corsica, pointait «*une bétonisation alarmante qui progresse à une vitesse inquiétante*» et risque d'aller «*bien au-delà des besoins réels des résidents corses*». Rosa Prosperi [Corsica Libera] enfonçait le clou : «*28 % des logements en Corse sont des résidences secondaires. 63 % n'appartiennent pas à des Corses. L'avenir est sombre parce qu'il est à toujours plus de constructibilité et à moins de préservation. Les Esa ne sont pas un obstacle, mais une chance de développement*». Gilles Simeoni soulignait que le Padduc reste

«*un instrument majeur de lutte contre la spéculation*», et que c'est aux communes «*de rentrer dans le détail des identifications parcellaires. Un terrain qui apparaît comme un Esa peut très bien ne plus l'être, dès lors qu'un document d'urbanisme en aura arrêté la constructibilité et qu'un Esa équivalent aura été identifié et préservé dans la commune*» Le rapport a été adopté avec les seules voix de la majorité, l'opposition ayant décidé de s'abstenir. ■

Manon PERELLI

UN VOTE SALUÉ PAR U LEVANTE

Si cette nouvelle carte n'est pas du goût de l'opposition régionale, elle a en revanche reçu l'approbation d'U Levante. Non sans rappeler que «*Depuis 2018, faute de disposer d'une carte opposable des Esa et d'un règlement clair, de nombreux permis de construire ont été accordés sur des Esa dont 1850 hectares (répertoriés seulement jusqu'en 2019) ont ainsi été artificialisés*» l'association de défense de l'environnement a salué un vote qui a «*enfin rétabli une carte des Esa opposable et approuvé une précision du règlement des critères des Esa: la Corse doit préserver de la constructibilité 101 850 hectares d'Esa*». Une décision d'autant plus importante que, souligne U Levante, le confinement a convaincu nombre de Corses de l'intérêt de consommer local, or «*L'un des objectifs du Padduc est d'arriver à une autosuffisance alimentaire. La préservation des terres les plus fertiles de Corse est une nécessité qui permet à ses habitants d'envisager un futur sécurisé et plus serein sur le plan alimentaire*». Au passage, l'association décoche un trait à Jean-Charles Orsucci, en s'appuyant sur l'exemple d'une parcelle, sur le territoire de Bonifacio, «*support d'un permis d'aménager un lotissement qui aurait consommé des Esa, s'il n'avait pas été annulé par le Tribunal administratif*» le 1^{er} octobre dernier. En outre, ce 3 novembre, suite aux recours déposés par U Levante et l'association ABCDE, le Tribunal administratif de Bastia a annulé deux permis de construire pour 78 logements en résidence de tourisme, accordés par l'actuel maire de Bonifacio à son prédécesseur. ■ EM

ASSEMBLÉE

LES TRANSPORTS MARITIMES AU CŒUR DE LA TEMPÊTE COVID

Lors de la session de novembre, l'hémicycle a adopté 13 rapports relatifs à la desserte maritime de la Corse, approuvant ainsi à la fois la compensation financière à hauteur de 20 M€ des compagnies assurant le service public, et de l'autre la prolongation de la DSP jusqu'à fin 2022.

Confinement oblige, c'est une nouvelle fois par visio interposée que l'Assemblée de Corse s'est réunie le 5 et 6 novembre derniers. Une session pas allégée pour autant, lors de laquelle 13 rapports relatifs à la desserte maritime de l'île ont été examinés. D'abord, la tempête économique liée à la pandémie de Covid-19 n'épargnant pas les transports, un avenant aux contrats de délégation de service public [DSP] pour la desserte entre les 5 ports corses et Marseille, lié à la perte d'exploitation rencontrée par les compagnies, a été présenté. «*Pour le service public maritime, pendant la période de confinement, nous avons fait le choix de desservir l'île au moins 5 jours sur 7, pour qu'il n'y ait pas de pénurie et de manque alimentaire*», a rappelé Vanina Borromei, présidente de l'Office des transports de la Corse [OTC], en soulignant qu'en faisant naviguer des bateaux à vide, l'OTC se devait de compenser les compagnies : «*Elles prennent à leur charge un aléa de 10%, et nous, OTC, devons en tant que délégataire, assurer l'équilibre de ce contrat puisque l'élément qui est venu perturber cet équilibre est extérieur*». Plusieurs phases ont été identifiées pour arrêter très précisément le coût de cette crise pour les compagnies. «*Sur la période que nous avons appelée «Cœur Covid», le montant de cet avenant s'élève à un peu plus de 6,5 M€. Il y a ensuite une prévision du 1er juin au 31 décembre qui tient compte des semaines qui arrivent.*» Elle est estimée près de 15 M€, même si les chiffres ne sont pas arrêtés définitivement. Les comptes seront faits au mois de janvier, au réel avec les compagnies. Reconnaisant que «*la somme est considérable*», Vanina Borromei souligne que, alors qu'on discute encore d'éventuelles obligations de service public [OSP] pour la desserte maritime de la Corse, «*il faut bien comprendre que si nous étions sous OSP, un navire vide n'aurait pas navigué. Ça aurait été pour l'île une catastrophe sanitaire et alimentaire. Cette crise vient nous démontrer une fois de plus ce que coûte le service public et ce qu'il représente. C'est le prix de la desserte de la Corse*». Puis vient un rapport prévoyant la desserte après le 31 décembre. En septembre, l'hémicycle avait en effet validé le classement infructueux de l'appel d'offres concernant la Semop et il avait été proposé de renouveler les contrats de

DSP actuels dans le cadre de concessions de gré à gré, pour une continuité du service public d'un an. «*L'Union Européenne nous avait alors rappelé qu'il était fortement conseillé de faire un appel d'offres ouvert, y compris dans des délais d'urgence. Elle nous a dernièrement indiqué que cela n'était absolument pas négociable, sous peine de sanctions sur les futurs contrats que nous allons passer, regrette Vanina Borromei. Nous avons fait ce choix qui pour nous n'est certainement pas le meilleur en termes de délai. Nous proposons donc une prolongation de 2 mois des contrats existants pour nous permettre d'assurer à minima les délais légaux de publicité et de mise en concurrence*». Un nouveau contrat de DSP courant du 1^{er} mars 2021 au 1^{er} janvier 2023 sera ensuite mis en place, reportant la naissance de la Semop et donc de la compagnie régionale au 1^{er} janvier 2023. Le président de Per l'Avvene, Jean-Martin Mondoloni indique que son groupe votera contre l'ensemble des rapports qui dit-il «*ne sont pas liés à la crise Covid. Ils témoignent de la confusion ambiante, sur un dossier qui devait être l'un des marqueurs de votre mandature*». Il déplore une approche de la desserte maritime depuis 2016 qu'il juge dangereuse : «*Le parti-pris, c'est en continu de surcompenser, de prolonger, de raccorder. Nous considérons que vous tenez là les ingrédients d'un contentieux*». Sur le fond, il relève des incohérences par rapport à l'objectif même de la Semop et se dit enfin «*soucieux de la trajectoire financière*» de la collectivité. Le propos des deux autres groupes de l'opposition est plus clément. «*Nous serons aux côtés de la majorité territoriale des fervents défenseurs de la DSP. Par contre, nous sommes opposés à l'aventure de la création de la compagnie maritime régionale*», dit Jean-Charles Orsucci, leader d'Andà Per Dumane. Valérie Bozzi, présidente de la Corse dans la République, lance : «*Pour tout ce qui pourra nous éloigner de la compagnie maritime, nous vous soutiendrons*». Enfin, un petit avertissement est lancé au sein même de la majorité, par *la voix de Petr'Antò Tomasi pour Corsica Libera : «*Nous sommes disposés à accepter une dernière étape transitoire de 22 mois avant la Semop, mais il n'est pas envisageable de reporter trop loin cette échéance*». ■ Manon PERELLI

XYLELLA FASTIDIOSA

On ne touche pas à « l'arrêté Mirmand »



Par une consultation écrite, Pascal Lelarge, préfet de Corse, a sollicité l'avis des membres du Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (Cropsav) concernant un nouvel arrêté relatif à la prévention de l'introduction en Corse de la bactérie *Xylella Fastidiosa*. Ce nouvel arrêté ayant vocation à se substituer à celui pris le 30 avril 2015, par Christophe Mirmand, alors préfet de Corse. « L'arrêté Mirmand » interdisait l'introduction en Corse des végétaux, « quelle que soit leur origine » listés comme appartenant aux genres ou aux espèces « dont il a, jusqu'à présent, été confirmé qu'elles étaient sensibles aux isolats européens et non européens de *Xylella fastidiosa* ». Il prévoyait cela dit des dérogations, au cas par cas, pour des végétaux destinés à la plantation ou à la vente, à l'exception de ceux « en provenance de zones délimitées vis-à-vis de *Xylella fastidiosa*, de pays tiers reconnus contaminés par *Xylella fastidiosa* ou de statut inconnu ». François Sargentini, président de l'Office de l'environnement de la Corse, et Lionel Mortini président de l'Office de développement agricole et rural de Corse, ont fait part de leur inquiétude quant à son abrogation. Selon eux, le nouvel arrêté « rétablit la totale liberté d'importation de végétaux hôtes sous couvert d'un passeport sanitaire, qui n'est autre qu'une obligation réglementaire préexistante à cet arrêté et dont on a déjà pu mesurer l'inefficacité, et des contrôles aléatoires dont on connaît déjà les limites ». De ce fait, il « exposerait donc indéniablement la Corse à des risques d'introduction de nouvelles souches de *Xylella Fastidiosa* ». Pour François Sargentini et Lionel Mortini, alors que la pandémie actuelle risque de peser lourdement sur l'économie locale « la réponse à apporter à nos filières de production ne peut être d'abaisser notre vigilance mais d'assurer la garantie d'une protection renforcée, d'œuvrer au sauvetage de ceux qui essaient malgré tout de produire et de faire vivre notre agriculture et de porter l'ambition d'une relance locale de la production de plants » qui est déjà en voie de concrétisation pour la filière oléicole puisque des plants de variétés locales, produits en Corse et certifiés sont désormais disponibles. Aussi, disent-ils, « les introductions autorisées doivent demeurer l'exception et ne pas devenir la règle ». ■ AN

L'ACA supporter des commerçants d'Ajaccio

Afin de rendre la pareille aux commerçants qui le soutiennent depuis de nombreuses années, le club de football de l'AC Ajaccio lance une opération solidaire pour soutenir ceux qui ont dû fermer leurs boutiques en cette période difficile du confinement. « Le contexte sanitaire actuel rend la tâche difficile à l'ensemble des commerces de proximité. Le club lance donc un appel à tous ceux qui ont besoin d'aide pour leur offrir de la visibilité sur ses canaux digitaux », écrit ainsi l'ACA dans un communiqué, précisant ouvrir également les portes de sa e-boutique, ainsi que se mettre « à l'écoute active de toutes les initiatives solidaires qui pourraient permettre à chacun de trouver des solutions ». « En se faisant le relais des commerçants d'Ajaccio, l'ACA souhaite être un soutien local actif en ces temps difficiles. Sustinidori di à cità! », indique encore le club. Les commerçants désireux de bénéficier de ces précieux espaces de visibilité sont invités à contacter directement l'ACA par mail à l'adresse communication@ac-ajaccio.corsica

■ MP

Les chiffres de la semaine

0,4%

de baisse sur le tarif au litre du SP 95 (0,6 centime d'euro en moins) et -0,80% (1,1 centime d'euro en moins) pour le gazole. Entre septembre et octobre 2020, les prix à la consommation des carburants en Corse sont en diminution. De plus, le différentiel entre les prix moyens au litre de la Corse et ceux du continent a diminué : - 4,5 % pour le SP 95 et - 5,5 % pour le gazole. Source : Corsistat

Les chiffres de la semaine

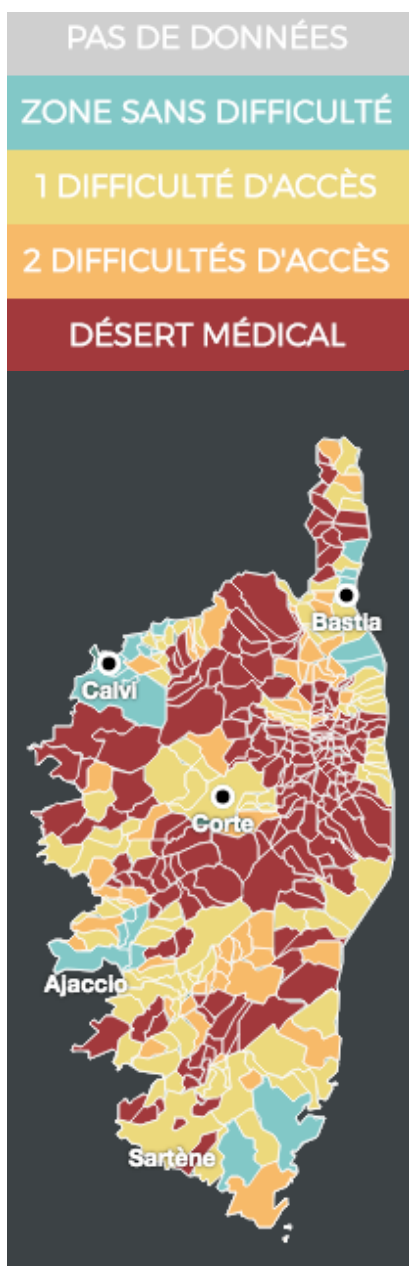
0

frais de stationnement : suite aux annonces gouvernementales de reconfinement, Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio a décidé de la gratuité du stationnement pour tout le mois de novembre, tant pour le parking municipal du Diamant que pour le stationnement de surface. De son côté, la municipalité de L'Île-Rousse a annoncé la gratuité de ses trois parkings municipaux jusqu'au 15 mars. Dans les deux villes, les abonnés seront remboursés ou bénéficieront d'un bonus.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

6

vins corses à l'honneur dans l'édition 2021 du Guide des meilleurs vins de France parue le 12 novembre : le Clos Colombu (coup de cœur 2021), le Clos Marfisi et le Domaine Zurria y font leur entrée ; le Cantina di Torra et le Domaine Vaccelli gagnent une deuxième étoile « pour leur régularité et le haut niveau de leurs cuvées » et le Clos Canarelli accède au club fermé des trois étoiles.



DÉSERTS MÉDICAUX

Plus de 53% des communes corses concernées

C'est en tout cas le constat que pose Le Guide Santé, portail indépendant lancé en 2009 et dédié à la santé et au bien-être, qui a lancé une carte interactive de France qui reprend les critères définis par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et met en évidence des zones géographiques disparates quant aux trois dimensions d'accès au premier contact au système de santé: médecine générale, soins urgents et pharmacies. Dans cette étude, est considérée comme un désert médical, une zone géographique (commune, territoire de vie-santé...) qui cumule les trois difficultés suivantes: le nombre de consultations en médecine générale par an et par habitant y est inférieur à 2,5; la première pharmacie est située à plus de 10 minutes de route et le premier effecteur de médecine d'urgence est situé à plus de 30 minutes de transport. Sur la base de ces critères, en Corse, sur 360 communes, 192 entrent dans la catégorie des déserts médicaux et seulement 22 communes de l'île sont considérées comme des territoires médicaux offrant un bon accès aux soins. Si, selon l'étude, dans les agglomérations d'Ajaccio ou de Bastia, les patients ne rencontrent pas de difficulté pour leurs premiers recours aux soins (4,4 consultations en médecine générale par an et par habitant, 31 pharmacies, 73 médecins généralistes pour Ajaccio; 4,5 consultations en médecine générale par an et par habitant, 26 pharmacies, 59 médecins généralistes pour Bastia) d'autres communes sont plus mal loties. Ainsi, pour Bonifacio, Le Guide Santé recense 2,1 consultations par an et par habitant, 2 médecins généralistes et une seule pharmacie et observe que l'établissement de soins urgents le plus proche est à 34 minutes de route. À Ventiseri, la situation est jugée «*plus alarmante encore*»: 1,5 consultation en médecine générale par an et par habitant, un seul médecin généraliste, une seule pharmacie et «*l'établissement proposant un service de soins urgents le plus proche est à 65 minutes*». ■ AN

La carte santé est à consulter ici:

www.le-guide-sante.org/actualites/carte-de-france-des-deserts-medicaux/corse

Deux nouvelles actions pour Corsica Sulidaria

Il s'était déjà illustré au printemps en collectant 105 984€ pour la communauté médicale insulaire, puis à la suite des inondations à Ajaccio, le 11 juin dernier, en apportant un soutien financier à hauteur de 30 000 € aux Restos du Cœur et à l'Associu Sulidarita qui avaient subi d'importants dégâts dans leurs locaux. Il y a quelques jours, Corsica Sulidaria, le fonds de dotation créé en décembre 2018 par l'Assemblée de Corse, a présenté les deux nouvelles actions en faveur de l'inclusion sociale qu'il vient de lancer. La première vise ainsi à faciliter la mobilité des publics précaires grâce à une convention tripartite signée avec les Restos du Cœur et Vito Corse. Un partenariat qui consistera en la mise à disposition de bons de carburants valables dans toutes les stations Vito de l'île. D'une valeur unitaire de 20€ - et représentant un montant total de 160 000 €- ceux-ci visent à soutenir les plus précaires dans leur accès au travail ou à la formation, ainsi qu'aux soins. Ils seront distribués par les Restos du Cœur sur la base de critères définis d'un commun accord. Le second projet aspire quant à lui à lutter contre la fracture numérique chez les étudiants, mise en exergue lors du confinement du printemps, durant lequel le non-accès aux moyens de communication numériques avait empêché certains d'entre eux de suivre les cours dispensés en télé-enseignement. Au début de l'été, Corsica Sulidaria avait lancé un grand appel aux dons de matériel informatique d'occasion en état de marche. Un appel entendu, puisque le fonds de dotation vient de récolter 28 ordinateurs auprès de la Société informatique technologique Corse, du Groupe La Poste et du cabinet d'expertise comptable Kalliste Fiduciaire. Reconditionnés, ces équipements ont été remis au président de l'Université de Corte afin qu'il les mette à disposition d'étudiants en situation de précarité numérique, alors qu'une nouvelle période contrainte de cours à distance vient de commencer. ■ MP

Puisque le confinement a été renouvelé pour une saison 2, théâtres, cinémas, bibliothèques, médiathèques et librairies (à l'exception de celles pouvant proposer un service « click and collect ») ont dû baisser le rideau.

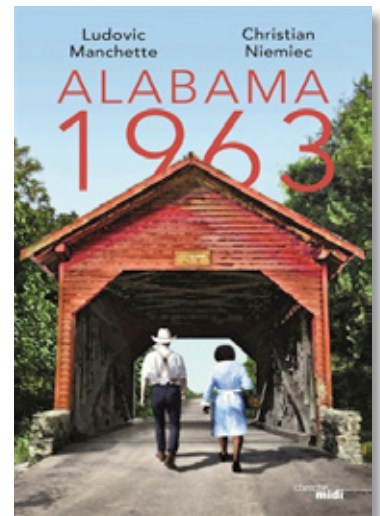
Nous tenterons cela dit de proposer chaque semaine une sélection de sites, de séries, d'ouvrages, de films ou d'initiatives qui peuvent contribuer à rendre ce re-confinement moins pénible, en attendant le retour à une vie où le « non-essentiel » a toute sa place.

LIRE

Alabama 1963

Le 13 novembre 1956, la Cour suprême des Etats-Unis a jugé anticonstitutionnelle la ségrégation raciale dans les transports publics. Mais 7 ans plus tard, à Birmingham, en Alabama, usages et préjugés plus ou moins tacites ont toujours valeur de loi et, dans les bus comme les jardins publics, certaines zones restent interdites aux Noirs. En cette année 1963, alors que le gouverneur de l'Etat a été investi avec pour programme « *La ségrégation pour toujours* », le quotidien d'Adela Cobb, jeune veuve et mère de trois enfants, c'est donc d'encaisser toutes les expressions et manifestations d'un racisme ordinaire souvent formulé et acté avec une sorte de « naturel » tranquille. À commencer par l'attitude des femmes blanches aisées et oisives chez lesquelles elle fait le ménage, en serrant les dents. Car chez Adela, le stoïcisme est une façade; si elle subit beaucoup, elle n'en pense pas moins et ne s'interdit pas d'espérer, ni même d'ironiser à l'occasion, en privé, sur ces Blancs incapables de lever le petit doigt mais convaincus d'être le sel de la terre. Le moral d'Adela prend tout de même un sacré coup lorsqu'on retrouve le cadavre d'une enfant noire dont la disparition, quoique dûment signalée, n'avait guère ému la police locale. D'autant que d'autres fillettes noires disparaissent sans que les enquêteurs ne se décident à forcer leur talent. En désespoir de cause, les parents de la première victime font appel à Bud Larkin, un policier déchu qui s'est reconverti en détective privé sans grande conviction. Un bon enquêteur, du moins lorsqu'il ne s'enivre pas, mais dénué de toute empathie à l'égard de ses clients, ou du moindre égard pour Adela qui, entrée récemment à son service, s'efforce de rendre son logement vivable et de l'amener à se nourrir autrement qu'en vidant des bouteilles. Toutefois Bud ne va pas tarder à comprendre que s'il veut parvenir à résoudre cette affaire, il aura besoin du concours d'Adela pour venir à bout des réticences et de la défiance des membres de la communauté noire.

Nombre de versions françaises de séries ou de films américains que nous connaissons sont signées Ludovic Manchette et Christian Niemiec. Plus encore que traducteurs, ils sont adaptateurs: ces deux perfectionnistes ne se contentent pas de transposer des dialogues d'une langue vers une autre, mais cherchent toujours les termes les plus appropriés, tant de par leur signification que pour leur adéquation à la situation, au profil des personnages, à leur contexte social et historique. Publié par les éditions du Cherche midi, *Alabama 1963* est leur premier roman et, sans que cela appesantisse le récit, on y retrouve ce souci constant de la précision, de la référence juste. Par petites touches subtiles, ils installent une ambiance et inscrivent leur polar dans l'histoire d'un pays, tout en épargnant au lecteur les explications de texte pédantes comme les prêches manichéens. Si l'écriture du récit est sobre, sans jamais être sèche, les dialogues sont ciselés, conçus pour nous faire oublier les auteurs au profit de leurs personnages, leur donner plus de chair, de véracité, nous les rendre plus proches, susciter naturellement la sympathie ou une indignation voire une détestation quasi-épidermique. Un très beau boulot d'orfèvres, à commander chez son libraire ou à télécharger au format Epub3 [www.lisez.com/cherche-midi/33]. ■



Flâner au musée en mode virtuel

En raison de la situation sanitaire, nous ne pouvons plus nous rendre dans les musées. Mais plusieurs musées ont pris l'initiative de venir à nous, notamment à l'occasion de la Nuit européenne des musées qui se déroulera en ligne, ce 14 novembre, dès la tombée de la nuit. Visites virtuelles, concerts et jeux en ligne, histoires, tests, quizz, les musées proposent des programmes souvent conçus spécifiquement pour cette occasion. Le Musée de la Corse diffuse en streaming live sur ses réseaux sociaux un concert de musique baroque (*Salve Regina* d'Alessandro Scarlatti et *Stabat Mater* de Pergolèse) donné par Michelle Canniconi, Jean Bonnevalle, Viviane Loriaut et Anne-Lise Herrera. Le Musée Guimet présente un programme vidéo autour du jardin zen et de ses collections japonaises. Le Palais idéal du Facteur Cheval à Hauterives, présente en direct sur Instagram une visite du monument à la lumière des bougies.

Toutes les initiatives sont fédérées sur les réseaux sociaux autour du hashtag #NuitDesMuséesChezNous et sur le site internet www.nuitdesmusees.fr. Par ailleurs, en marge de cet événement, des musées offrent la possibilité d'explorer des œuvres de leurs collections à la loupe, c'est le cas du Palais des Beaux-Arts de Lille [pba.lille.fr/Collections/Images-en-gigapixels] ou du Musée Fabre qui invite à se mettre dans la peau d'un chercheur grâce à une interface qui permet aux internautes de se familiariser avec l'étude matérielle et la restauration de toile, huile sur bois, sculpture ou parchemin [fabre.montpellier3m.fr/secretoeuvresdart/]. Pour sa part, le Musée des Beaux-Arts de Lyon propose d'observer une cinquantaine d'œuvres dans leurs moindres détails mais aussi, pour 9 d'entre eux, de s'amuser à traquer les détails insolites et incongrus qui y ont été glissés [www.mba-lyon.fr/fr/type-de-collection/tableaux-en-gigapixel]. ■



ET LA MARGE ENTRA DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE



Classée du jour au lendemain dans la catégorie des « commerces non-essentiels », la librairie La Marge à Ajaccio a aussitôt renoué avec le fonctionnement en drive qu'elle avait lancé dès le premier confinement. Dans l'attente d'une réouverture, sa responsable, Ghislaine Caviglioli, est résolue cela dit à prendre en compte la nécessité d'entrer dans « l'ère digitale » et d'accéder à d'autres types de visibilité.

L'annonce d'un reconfinement assoupli, mais qui, en même temps, impose la fermeture de commerces jugés « non-essentiels » dont les librairies, a toujours du mal à passer. « Pas une fois, je n'ai entendu le mot culture dans l'allocution d'Emmanuel Macron. Je l'ai d'autant plus mal perçu qu'après l'assassinat de Samuel Paty, il me semblait important d'affirmer que la culture, la lecture, ont un rôle important lorsqu'il s'agit de lutter contre l'intolérance, l'obscurantisme » dit Ghislaine Caviglioli, responsable de la librairie La Marge, institution ajaccienne, qui a ouvert ses portes voilà plus de 40 ans. D'une part, elle souligne le fait que la dimension du livre en tant que support pédagogique semble avoir été évacuée à la va-vite : « il est absurde de vouloir garder les écoles, collèges et lycées ouverts tout en fermant les librairies ». En outre, celles-ci ne sont pas seulement des lieux où on vient consommer un produit culturel, « on y crée du lien social, on y fait des découvertes, même si on en ressort sans avoir acheté un ouvrage sur le moment. Et le livre est vraiment une nourriture spirituelle, particulièrement dans une période de confinement. On a pu le vérifier au printemps avec le drive ». Dès le premier confinement, La Marge était en effet au nombre de ces librairies pionnières où, refusant de baisser les bras comme le rideau, un service de drive avait été mis en place. « C'était une première pour nous, mais il y avait manifestement une attente. Nous avons eu beaucoup de demandes, pour tous les types d'ouvrages, de la littérature jeunesse aux BD en passant par les romans, les récits de voyages ou des livres de soutien scolaire ». Il n'était toutefois possible d'acquérir que des ouvrages déjà disponibles sur les rayonnages du libraire, les commandes de nouveautés étant impossibles.

Si, les différents syndicats de professionnels du livre en conviennent, au moment du premier confinement, la filière n'était pas du tout préparée à cette situation exceptionnelle, dès le déconfinement, les libraires de proximité s'étaient organisés et équipés pour accueillir du public dans de bonnes conditions. À La Marge « toutes les précautions étaient prises pour intégrer les contraintes sanitaires, en veillant notamment à n'accueillir qu'un maximum de 5 personnes à la fois ». Mais malgré l'appel solennel des professionnels du livre au gouvernement, les librairies n'ont pas été retenues dans la liste

des commerces essentiels. Quant à la mesure qui a consisté, au prétexte d'équité, à condamner les rayons livres des grandes surfaces... « C'est du grand n'importe quoi ! lâche Ghislaine Caviglioli. Si on veut vraiment défendre les librairies, peut-être faudrait-il se poser la question de la distribution du livre en grandes surfaces. Mais ça, c'est un sujet débat qui implique les éditeurs les diffuseurs ». La Marge a donc relancé son drive, en se dotant cette fois d'un site internet « avec la possibilité de voir ce qui est déjà en librairie mais aussi, à présent, de commander ce qui n'est pas disponible ». Pour Ghislaine Caviglioli, au vu de la situation comme de l'accueil réservé à cette initiative, « faire entrer la librairie dans l'ère digitale, lui permettre d'être visible sur un autre plan » était nécessaire. « Les gens viennent toujours à nous, mais de manière différente, à nous de nous adapter. » Pour autant, elle se refuse à imaginer une société sans librairie physique : « Ce serait pour moi un désastre ». ■ Elisabeth MILLELIRI

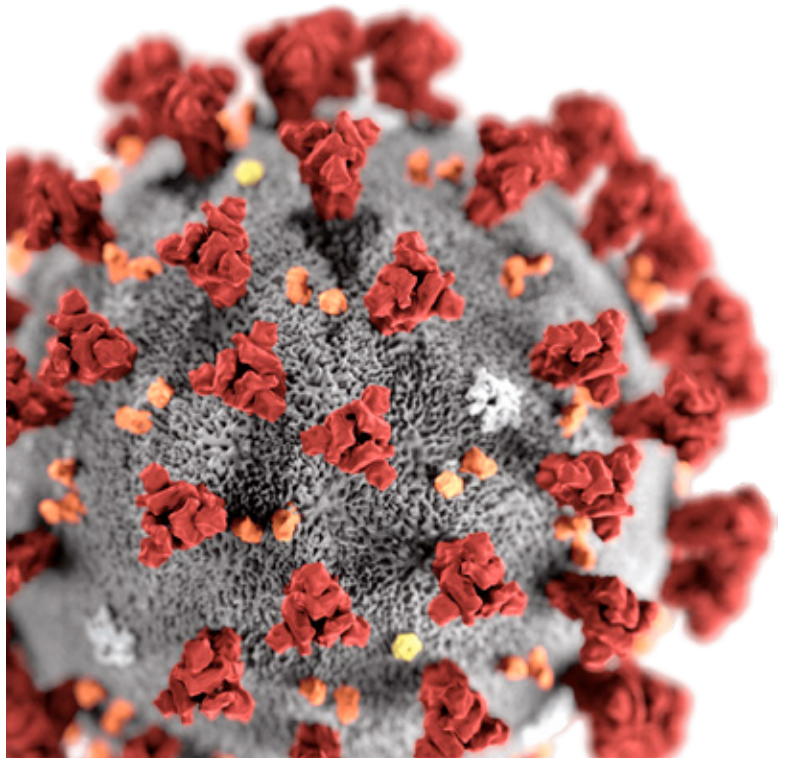
REPÈRES

En 2019, le chiffre d'affaires des éditeurs a atteint 2806 M€ (ventes de livres et produit des cessions de droits) contre 2670 M€ en 2018, soit une hausse de 5 %, essentiellement due à la progression des ventes. Le nombre d'exemplaires vendus est quant à lui passé de 419 millions en 2018 à 435 millions en 2019, soit une hausse de 3,8 %. Dans le même temps, les librairies de niveau 1 ont vu leurs ventes baisser de 3 %, les librairies de niveau 2 mais plus encore les ventes sur internet affichaient une hausse de 5 %. Quant aux grandes surfaces alimentaires (GSA), si leur ventes de livres régresaient de 4,2 %, le livre restait « la première catégorie des biens culturels physiques vendus en GSA. Les enseignes qui continuent à investir sur le livre sont donc souvent gagnantes » indiquait le rapport statistique 2019-2020 du Syndicat national de l'édition. ■

CARNETS DE BORD

UN VACCIN, DEUX PRÉSIDENTS ET LES POILUS

par Béatrice HOUCARD



Enfin, une bonne nouvelle! Elle est tombée lundi alors qu'on sortait à peine du suspense américain en regardant les statistiques catastrophiques de la Covid-19 tout en se demandant combien de temps durerait notre confinement délégué et s'il y aurait des sapins à Noël.

Un vaccin! Il y aura bientôt un vaccin. Deux laboratoires, l'américain Pfizer et l'allemand BioNTech, peu suspects de n'être pas sérieux, annoncent qu'ils sont entrés dans l'ultime phase de recherche avant la demande de mise sur le marché, et surtout que leurs produits seraient efficaces à 90%. De quoi laisser espérer le vaccin pour le printemps 2021.

Là, toute la machine s'est emballée: les Bourses ont gagné 10%, les chaînes d'information en continu se sont lancées dans des éditions spéciales non-stop, au cours desquelles des «experts» qui n'y connaissent pas grand-chose sont venus asséner leurs jugements définitifs. Il régnait tout à coup, sur les plateaux de télévision, une quasi-allégresse, comme si Joe Biden venait à nouveau de battre Donald Trump aux élections américaines!

Les vrais spécialistes ont appelé à la prudence: le vaccin n'est pas encore sur le marché même si l'espoir est grand; il faudra fabriquer des doses par centaines de millions; les acheter; les stocker (on parle déjà de pénurie de congélateurs!) et vacciner ceux qui voudront l'être. Il faudra pour cela solliciter une nouvelle fois les personnels de santé.

Bref, on n'est pas encore sorti de l'auberge pangoline et rien ne serait pire que de donner aux populations le signal que le vaccin sera là très vite, au risque de les voir se relâcher dans le respect des fameux «gestes barrières» et autre «distanciation» sociale ou physique.

Mais ne gâchons pas une bonne nouvelle: l'avancée des chercheurs, chez Pfizer, chez BioNTech et un peu partout dans le monde, avec une rapidité et un savoir-faire jamais vus dans le passé pour aucun autre virus, est à saluer. La science, ça marche et un peu d'espoir, même mâtiné de prudence, est toujours bon à prendre. Prudence qui vient aussi d'une étude réalisée par Ipsos, début novembre, sur la volonté des populations de se faire vacciner quand ce sera possible: elles seraient 87% en Inde, 85% en Chine (où ce ne sera

peut-être pas facultatif!), 79% en Australie, 69% en Allemagne et au Japon, 64% en Espagne et aux Etats-Unis. La France est, sans surprise, en queue de peloton avec seulement 54% de la population prête à se faire vacciner. De quoi passer de l'espoir à une nouvelle source d'inquiétude face à une France devenue le pays qui ne croit décidément plus en rien.

LA LOI DE MME MURPHY

Son nom était, jusqu'à ces derniers jours, quasi inconnu de ce côté de l'Atlantique. Pourtant, Emily Murphy est aujourd'hui la personne la plus importante des États-Unis. Directrice des services généraux de l'administration américaine, elle doit signer une lettre autorisant les équipes de Joe Biden à commencer la préparation de la passation des pouvoirs avec Donald Trump, le 20 janvier 2021. Et débloquer au passage des fonds pour notamment mettre en place une nouvelle administration fédérale.

Mais, pour l'instant, Emily Murphy ne signe pas. Si elle signe, elle valide de fait une élection que Donald Trump continue de contester. Or, Emily Murphy a été nommée par Donald Trump et lui reste fidèle. Jusqu'au 20 janvier, c'est toujours lui le président. Elle doit quand même avoir de sacrées insomnies en constatant que la quasi-totalité des chefs du Parti républicain, jusqu'à l'ancien président George W. Bush, a pris acte de la victoire de Joe Biden et l'a félicité, tandis que la chaîne de télévision Fox News, véritable voix de son maître Trump quatre années durant, le contredit désormais allègrement et répète qu'aucune fraude n'est avérée. Selon les informations du *Washington Post*, Trump lui-même aurait autorisé ses principaux collaborateurs à travailler à la transition, à condition qu'ils gardent le secret...

Il faudra sans doute attendre le 14 décembre et le vote des «grands électeurs» désignés dans les États pour que l'annonce de l'élection soit officielle. C'est d'ailleurs toujours le cas: si le nom du nouveau président est traditionnellement annoncé par la presse [ce fut évidemment le cas pour Donald Trump lui-même en 2016], c'est qu'il n'existe aucun organisme fédéral chargé de le faire.

L'examen des recours judiciaires de Donald Trump devra être terminé avant le 14 décembre. En 2000, George W. Bush avait été



Illustration d'après photos DR

désigné vainqueur de son adversaire démocrate Al Gore par la Cour suprême le 12 décembre, mais avec une différence de taille: Al Gore était majoritaire en nombre de voix alors que, cette année, Joe Biden domine nettement Donald Trump: 76 millions de voix pour l'un contre 71 pour l'autre. Pour le vainqueur comme pour le vaincu, c'est un record et le taux de participation [entre 62% et 69%] est le plus élevé depuis la victoire de John Kennedy sur Richard Nixon en 1960. Tous deux ont su, et ce n'est pas un mince exploit, mobiliser leur électorat.

Supposons enfin Joe Biden élu le 14 décembre. Que fera Donald Trump? Attendre discrètement [ce qui n'est pas sa qualité première] le 20 janvier ou claquer la porte en laissant son vice-président Mike Pence finir son mandat? On n'en a sans doute pas fini avec les surprises.

«CEUX DE 14» AU PANTHÉON

Cent ans après le transfert d'un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, l'écrivain Maurice Genevoix est entré le 11 novembre au Panthéon. L'idée avait été soumise aux autorités dès 2010 par Sylvie Genevoix, fille de l'écrivain, décédée d'un cancer en 2012, et son mari Bernard Maris, tombé en janvier 2015 sous les balles des frères Kouachi lors du massacre de Charlie Hebdo.

Chargé d'organiser le centenaire de la première guerre mondiale, Joseph Zimet avait été convaincu mais Nicolas Sarkozy n'avait pas donné suite. Ni, ensuite, François Hollande. Emmanuel Macron avait repris le dossier et fait dès 2018 l'annonce du transfert de Maurice Genevoix au Panthéon depuis les Épargnes, cette commune de la Meuse où l'écrivain et sous-lieutenant avait été traversé par trois balles en 1915.

Il ne s'agit pas une panthéonisation ordinaire. Ce n'est pas seulement le normalien, écrivain, Prix Goncourt [pour *Raboliot* en 1925] et académicien qui est entré au Panthéon. «*Je souhaite*, avait déclaré Emmanuel Macron, *que ceux de 14, simples soldats, officiers, engagés, appelés, militaires de carrière, sans grade et généraux, mais aussi les femmes engagées auprès des combattants, car ceux de 14, ce fut aussi celles de 14, toute cette armée qui était un peuple, tout ce grand peuple qui devint une armée victorieuse, soit hono-*

ré au Panthéon. Je souhaite qu'ils franchissent ce seuil sacré avec Maurice Genevoix, leur porte-étendard».

Pour beaucoup de Français, sans doute s'agit-il là de vieilles histoires, d'un autre siècle, d'une vieille guerre comme on n'en connaît plus sous cette forme. Après la célébration quasi religieuse du cinquantième anniversaire de la mort du général de Gaulle, elle nous maintient une fois encore dans le passé. Pourtant, en faisant entrer symboliquement tous les anciens combattants de 14-18 sous la coupole du Panthéon, le président de la République permet de faire résonner cette histoire dans presque toutes les familles du pays. À chacun d'imaginer son arrière-grand-père, son grand-père ou son grand-oncle pénétrer au Panthéon derrière le cercueil de Maurice Genevoix. Tous ces morts dont Bertrand Tavernier fait dire à Philippe Noiret, dans le superbe film *La Vie et rien d'autre*, qu'il n'aurait pas fallu moins de onze jours et onze nuits pour les faire défiler sur les Champs-Élysées.

Puisque les statistiques de mortalité refont hélas partie de notre vie quotidienne, et sans faire aucune comparaison entre des événements incomparables, faut-il rappeler qu'il y eut en France plus d'un million six-cent mille morts en 14-18? Pour les seuls mois d'août à décembre 1914, on compta plus de 300 000 morts. Le 22 août 1914 fut le jour le plus meurtrier de cette boucherie, avec 27 000 morts recensés sur 400 km de front, de la Belgique à la Lorraine. Chaque année, plus de cent ans après, la terre de Verdun continue de rejeter des morceaux de corps de 80 000 soldats qui n'ont pu être rendus à leurs familles. Puis vint l'épidémie de grippe espagnole qui fit, en France, 240 000 morts, dont la moitié avaient entre 20 et 40 ans car ce virus-là frappait surtout la jeunesse, doublement sacrifiée.

Il n'est pas interdit de lire et relire *Ceux de 14*, de Maurice Genevoix. Mais aussi *Les Croix de Bois* de Roland Dorgelès [battu pour le Goncourt de 1919 par Marcel Proust et ses «jeunes filles en fleurs», une sacrée concurrence!]; *Le feu*, de Henri Barbusse; *Le grand troupeau*, de Jean Giono. Et, parmi les auteurs vivants, *Les Champs d'honneur* de Jean Rouaud et les très beaux livres de Michel Bernard, *La tranchée de Calonne* et *Pour Genevoix*. Livres évidemment disponibles, en ces temps de confinement, en «click and collect» dans toutes les bonnes librairies. ■

**agir
PLUS****⊖ DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ****⊕ DE CONFORT****PARTICULIERS, PROFESSIONNELS,
COLLECTIVITÉS.**

Pour bénéficier de nos primes économies
d'énergie*, retrouvez toutes nos solutions
sur corse.edf.fr/agirplus/

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avene, tenimula à contu.

*Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par
le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.